

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le huit septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Diane ROULAND, Maire.

Etaient présents : Mme ROULAND, M.M. FORTIN, RAGOT, TERTRE, RICHARD, Mmes BRUSADELLI, CERREDO, M.LANOE, Mmes VALLEE, TRILLARD et JEANNEAU.

Secrétaire de séance : Yvette VALLÉE

2015-43 PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

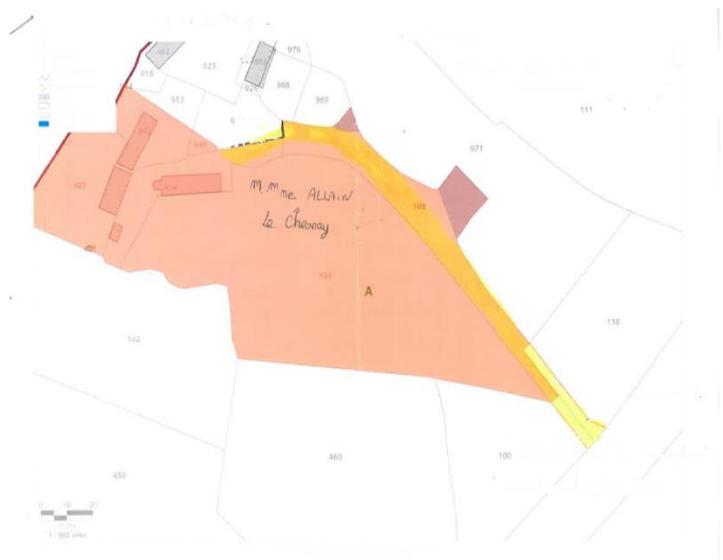
Approbation d'un P.C.S pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs : (tempêtes, fortes chutes de neige, canicule, accident grave de la circulation routière...).

2015-44 ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (AD'AP)

Les travaux restant à charge des communes. La décision n'étant toutefois pas entérinée à la communauté de Communes, en cas de changement, Madame le Maire propose de retenir un devis : celui de la Socotec (2 430 € T.T.C)

2015-45 RÉGULARISATION DU CHEMIN RURAL DU CHESNAY

Acquisition partielle du chemin prévue.



2015-46 PISTE CYCLABLE (LA SOURCE/GARE)

Coût global : 325 000 € T.T.C. avec prise en charge à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental et 50 % par les autres collectivités (la C.C.M.A. versera 97 500 €, reste le solde (65 000 € T.T.C.) aux communes.

↳ Regrettant de se trouver devant le fait accompli, la commune de Le Ham refuse de participer financièrement (8 voix contre 3 contre prorata (population) de 8 042 €, répartissable sur 2 années)

2015-47 CONVENTION ACCUEIL DE LOISIRS « LILAS PLAGE »

Non renouvellement de la convention, au vue des informations.

Transports scolaires du mercredi midi

Remboursement aux enfants non titulaires de titre de transport pour se rendre à l'ALSH de Villaines-La-Juhel (2014/2015 :Ticket : 1,60 par 10 ou 2 € le ticket seul) sur présentation des justificatifs.

2015-48 PRISE DE VUE DE LA COMMUNE

L'assemblée décide de ne pas y donner suite.

2015-49 REMBOURSEMENT DE FRAIS KILOMETRIQUES - HEURES COMPLÉMENTAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES.

Frais kilométriques remboursés dans le cadre du service. Heures accordées au personnel communal, sous conditions des besoins du service.

2015-50 REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2015

ORANGE : 345.93 €

E.R.D.F. : 197 € (déjà perçus)

2015- 51 REMBOURSEMENT ASSURANCES

bris de glace sur le C15 ; d'où un remboursement de 145,24€

2015-52 VENTE TRACTEUR HONDA

7.10 Divers

Conformément à la décision du Conseil Municipal (séance du 09 juin 2015) le tracteur tondeuse HONDA était visible par les particuliers le 8 août. Une proposition a été faite.

AFFAIRES DIVERSES

Elections Régionales : les Conseillers Municipaux devront se rendre disponibles les 6 et 13 décembre 2015.